



PROCES VERBAL
N° 21/CNCMP/2019
DU 24/04

Le mercredi 24 avril 2019 à 13 h Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ciré Amadou.

Etaient présents:

- Mohamedou Cherif Balle, membre du CP
- Ahmed Salem Abdellahi, membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, membre du CP
- Jemal Mahfoudh, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Mohamed Saber, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

1°/- Examen d'un complément d'information relatif au lot 5 de l'opération RAMADAN 2019. Réf.:
lettre n°41 du 17/04/2019 de la CDPM/CSA reçue le 17/04/2019

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit rapport pour les motifs suivants suivantes:

- 1) l'offre du soumissionnaire proposé attributaire n'est pas conforme pour absence de certificat d'analyse.*
- 2) le soumissionnaire proposé attributaire n'est pas qualifié pour absence de certificat phytosanitaire.*

(Handwritten signatures and initials in blue ink)